

Permis à points

“Sensibilisation à la sécurité routière”

Public

Tout conducteur désirant reconstituer 4 points sur son permis de conduire.
Jeune conducteur soumis à une obligation de stage, dans le cadre du permis probatoire.

Pré-requis

- Ne pas avoir perdu tous ses points.

Objectifs

Permettre au participant de mesurer ses responsabilités quand il conduit un véhicule.

Programme sur une durée de 2 jours (16 heures)

ACCUEIL

Les réglementations et la sécurité routière

L'espace physique et physiologique de la conduite

La conduite et les autres usagers

L'accidentologie

Les infractions à la sécurité routière

Les causes principales d'un accident : vitesse, alcool, fatigue, stress, drogues, psychotropes...

Évaluation des acquis, synthèse du stage

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travaux individuels et de groupes avec utilisation des situations réelles sur vidéo

Validation

Délivrance d'une attestation de stage.